

ÉDITEUR

François-Xavier d'Aillières
Tél. 01 55 62 68 51
Fax 01 55 62 68 76
fxdaillieres@trombinoscope.com

DOCUMENTALISTES

Isabelle Hay
ihay@trombinoscope.com
Sylvain Ragot
sragot@trombinoscope.com

JOURNALISTES

Marjolaine Koch
mkoch@trombinoscope.com
Isabelle Souquet
isouquet@trombinoscope.com

PUBLICITÉ

Directeur de clientèle
Delphine Léguillon
Tél. 01 55 62 68 56
dleguillon@trombinoscope.com

MAQUETTE

Tim Shepherd
Antonello Sticca
Matthew Titley
Max Dubiel

ABONNEMENT

Abonnement 1 an Tome I, Tome II
et Revue : 445 euros H.T.
Tél. 03 27 56 38 57
Fax 03 27 61 22 52
trombinoscope@propublic.fr

LE TROMBINOSCOPE

SAS au capital de 37.000 euros
504 867 789 RCS Nanterre
Une participation de DODS GRP



Le Trombinoscope
Tour Voltaire
1 place des Degrés
CS 80235 Puteaux
92859 Paris La Défense cedex

Dépôt légal à parution
ISSN 2266 5587

IMPRESSION

Printcorp

CONCEPTION ORIGINALE

Antonello Sticca

Édito

Créer des emplois, préservier nos ressources

En juin 2021, l'Assemblée nationale a décidé de soumettre les téléphones reconditionnés à la redevance copie privée, qui ne s'appliquaient auparavant qu'aux seuls téléphones neufs. Cette redevance va augmenter le prix des téléphones reconditionnés, dont les clients ont souvent un pouvoir d'achat limité, jusqu'à 10 %. Elle va également fragiliser la jeune filière française de reconditionnement des téléphones portables en augmentant les coûts de 7,2 euros par appareil.

Pourtant cette filière réduit les coûts, crée des emplois et préserve l'environnement, comme d'ailleurs toutes les filières de l'économie circulaire qui réutilisent, réparent et remettent à neuf les produits ou recyclent les matières. Par exemple, en « conservant le plus longtemps possible la valeur des matières et des produits dans l'économie », l'économie circulaire améliore la compétitivité des entreprises : selon la Commission européenne, en adoptant l'économie circulaire, les entreprises pourraient réduire leurs coûts d'un montant équivalent à 8 % de leur chiffre d'affaires. Des études montrent également que l'économie circulaire peut contribuer à diminuer les 45 % d'émissions de gaz à effet de serre qui ne peuvent pas être réduites par la transition énergétique. L'économie circulaire peut aussi contribuer à réduire la perte de biodiversité, causée à 90 % par l'extraction et la transformation des matériaux. En privilégiant la productivité des matières à celle du travail, elle crée également des emplois locaux, 2000 par exemple pour la seule filière des appareils reconditionnés.

Mais l'économie circulaire doit faire face à la concurrence, souvent déloyale, de notre modèle économique existant. Si notre modèle est performant, c'est parce qu'il transfère une partie de ses coûts vers les systèmes de santé (pollution des sols par le nitrate, de l'eau par les plastiques ou de l'air par les particules fines) ou vers les générations à venir (épuiement des réserves en eau, en phosphate ou en métaux). Si ce modèle est performant, c'est aussi parce qu'il est favorisé par des politiques fiscales qui portent beaucoup sur le travail et bien peu sur les matières ou l'énergie.

Le vote de la redevance copie privée pour les téléphones reconditionnés a encore démontré le soutien de nos politiques économiques et fiscales à notre modèle économique pourtant défaillant. Pour notre compétitivité, nos emplois, notre environnement et, surtout, nos enfants, cela doit à présent changer. ●



Rémy Le Moigne

Fondateur de Gate C, conseil en économie circulaire

*Auteur de "L'économie circulaire :
Stratégie pour un monde durable"*